



L'an deux mille vingt-deux le 20 du mois d'octobre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du 13 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David- M. LAPOINTE Denis- M. BECHETTI Daniel- M. ORY Denis – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal
Mme VIAUD Isabelle – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard- M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès
M. FAGOT REVURAT Yannick – M. COLOMBI Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas
M. REGNIERE Patrice – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas
M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric -

Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole à M. L'HUILLIER Nicolas
M. HENQUEL Patrick à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. MEVELLEC Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. MOUGINET Dominique à M. CHANE Alain -

Excusé(s) : M. BECKER Bernard- M. VINCENT Yvon – M. MICHEL Olivier -

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 36

Pouvoirs : 6

Excusés : 3

Votants : 42

Date d'affichage : 25 octobre 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre

Absentions :

INSTITUTION

08/10/2022

**Nomination de représentants de la communauté de communes
au Syndicat des eaux de Seille et Moselle**

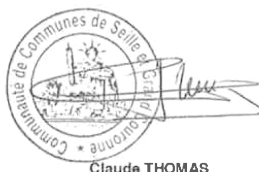
Claude THOMAS, Président, rappelle que la représentation de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné au syndicat des Eaux de Seille et Moselle se fait dans le cadre d'une représentation-substitution. Les délégués des communes concernées par le SESM sont donc désignés à l'échelle intercommunale.

Suite aux élections partielles tenues à Bey sur Seille après la démission de son maire, il convient de nommer deux nouveaux représentants de la commune au SESM, un titulaire et un suppléant.

Sur proposition de la commune, les candidatures de Mr Philippe DIOT en qualité de titulaire, et de Mr Mathieu BONNARD en qualité de suppléant, sont soumises au conseil communautaire

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Nomme** Mr Philippe DIOT en qualité de représentant titulaire au Syndicat des eaux de Seille et Moselle, et M. Mathieu BONNARD en qualité de représentant suppléant



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2022.10.26 13:04:56 +0200
Ref:20221024_161602_1-1-O
Signature numérique
le Président